



Le monde se déplace pour vous

Programme

Dans un contexte de mondialisation et de concurrence des systèmes juridiques, ce programme à caractère unique propose non seulement une comparaison des droits civilistes sous plusieurs angles, mais aussi une comparaison avec le système juridique de la common law.

La coexistence de ces deux traditions juridiques au Québec ainsi que le bilinguisme et le multiculturalisme de la ville de Montréal rendent propice cette approche comparative à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Bourses d'admission

Des **bourses d'admission sont offertes** aux candidats qui possèdent un **excellent dossier universitaire**. Vous devez solliciter cette bourse dans votre demande d'admission. Il est aussi possible d'obtenir la bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiants internationaux. La date limite pour présenter une demande d'admission pour le trimestre d'automne est le **1^{er} avril de chaque année**.

Visitez le www.droit.umontreal.ca.

Thème I — Méthodes et fondements du droit privé

Droit privé québécois

Fondements des droits privés de tradition civiliste

Droit civil, jeux d'influence et de concurrence

Méthodologie et épistémologie du droit comparé

Thème II — Droit privé et systèmes juridiques

Ces cours sont offerts par des professeurs invités de renommée internationale.

Droit privé français

Droit privé germanique

Droit privé des États Ibéro-américains

Droit privé des États asiatiques

Droit privé italien

Droit privé arabo-musulman

Professeurs invités ayant participé au programme :

P^r Reiner Schulze, Faculté de droit, Universität Münster, Allemagne

P^r Tetsushi Saito, Faculté de droit, Université de Tokyo, Japon

P^r Mauro Bussani, Faculté de jurisprudence, Università degli Studi di Trieste, Italie

P^{re} Nacira Saadi, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas, Paris II, France

P^r Denis Mazeaud, Faculté de droit, Université Panthéon-Assas, Paris II, France

P^r Juan Carlos Henao, recteur, Universidad Externado de Colombia, Colombie

P^r Christophe Vernières, Faculté de droit, Université Grenoble-Alpes

Note : Ces cours peuvent varier d'une année à l'autre.

Common law et droit privé

Thème III — Quelques thématiques de droit privé comparé

Droit comparé de la famille et des personnes

Accès à la justice et règlement des conflits en droit comparé

Droit comparé des successions

Droit international privé comparé

Thème IV — Cours optionnels

Les étudiants pourront choisir parmi une banque de cours offerts pour l'ensemble des étudiants aux cycles supérieurs à la Faculté. Voici quelques cours à titre d'exemple :

- Chari 'ah, le droit islamique
- Droit des autochtones

Recherche — Obligatoire

Travail dirigé

Rédaction d'un travail dirigé de 35 à 45 pages